



# CERCLE PHILATELIQUE DE PORT DE BOUC

2026

## REGLEMENT DU SALON MULTI-COLLECTIONS DU 19 avril 2026

L'Association régie par la Loi de 1901, CERCLE PHILATELIQUE DE PORT DE BOUC, organise son *SALON MULTI-COLLECTIONS*. Il se déroulera à la salle Youri Gagarine à Port de Bouc.

**Article 1** – Le présent règlement s'applique à tous les exposants du Salon organisé le **19 avril 2026**.

**Article 2** – Le Salon est ouvert à tous : professionnels, amateurs, associations, dont le bulletin de réservation sera parvenu dûment rempli aux organisateurs, accompagné du règlement total des frais d'inscription. Les objets précieux ou (et) de grandes valeurs, sont exclus des objets pouvant être présentés.

**Article 3** – Les emplacements seront attribués dans l'ordre d'arrivée des bulletins de réservation et jusqu'à concurrence des disponibilités. Il est interdit d'ajouter des tables personnelles à celles déjà en place. **Tous les animaux sont interdits dans la salle.**

**Article 4** – Les organisateurs déclinent toutes responsabilités pour les risques de vols, accidents et dégradations. Chaque exposant doit vérifier son assurance (responsabilité civile) et surveiller son stand.

**Article 5** – Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout participant qui troublerait le bon ordre et la moralité de la manifestation sans avoir à en exposer les motifs et sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité ou de remboursement d'aucune sorte.

**Article 6** – Les exposants pourront installer leur stand le **dimanche matin de 7h30 à 9h00**. Les heures **d'ouverture au public** sont de **9h00 à 17h00**. La salle devra être libre dès **18h00**.

**Article 7** – Les organisateurs se réservent le droit de disposer des emplacements non occupés, à partir de 9h30. Les exposants perdraient alors le bénéfice de leur réservation. Aucun remboursement ne serait effectué.

**Article 8** – Le prix des emplacements est de 15 € la table de 2 mètres environ.

**Article 9** – L'entrée des visiteurs est gratuite.

*Pour tous renseignements veuillez vous adresser à :*

Monsieur Philippe GARIBALDI  
Bâtiment I 39 – La Saladelle - 13270 FOS SUR MER  
06 .34.26.35.62 - @ : glap13@hotmail.com



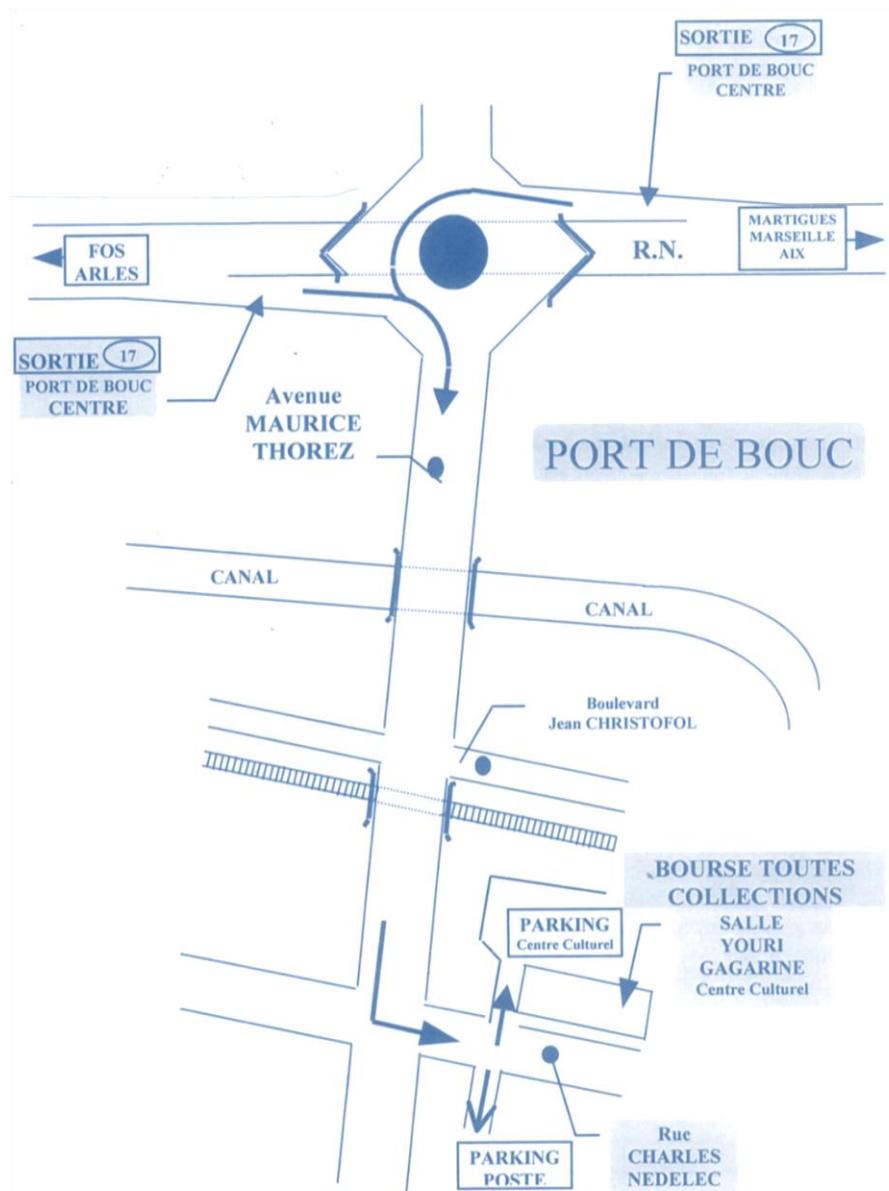
2026

# CERCLE PHILATELIQUE DE PORT DE BOUC

**Article 10** – Des boissons et des sandwiches seront disponibles sur place. La salle est de plain pied et un grand parking gratuit est mis à disposition.

**Article 11** – Le renvoi du bulletin de réservation entraîne l'acceptation du présent règlement.

**Article 12** – En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation. Les frais de réservation versés par les exposants seraient alors remboursés.



Pour tous renseignements veuillez vous adresser à :

Monsieur Philippe GARIBALDI  
Bâtiment I 39 – La Saladelle - 13270 FOS SUR MER  
06 .34.26.35.62 - @ : glap13@hotmail.com